

Les bacs bruns dans vos entrées au retour des classes

Denis Bélanger | L'Oeil Régional

Les résidents des 13 municipalités de la Vallée-du-Richelieu recevront l'Organibac (le bac brun) dès cet automne. La collecte des matières organiques commencera en janvier 2018.

La distribution commencera le 4 septembre à Saint-Denis-sur-Richelieu et devrait se terminer le 4 novembre à Saint-Basile-le-Grand. Un bac de cuisine pour ramasser les matières organiques ainsi qu'une trousse d'information se trouveront à l'intérieur de chaque bac.

Les municipalités entendent être proactive dans ce dossier qui modifiera les habitudes des gens. Des soirées d'information devraient avoir lieu en novembre. Les dates seront connues sous peu.

Les citoyens auront aussi à leur disposition le service Info-collectes pour effectuer des commentaires, déposer des plaintes ou poser des questions au sujet des matières recyclables et résiduelles. Les résidents peuvent communiquer au service Info-collectes par téléphone, au 450-464-INFO (4636) ou au 1-844-722-INFO (4636), ou par courriel à infocollectes@mrcvr.ca.

La collecte des matières organiques devrait s'effectuer sur une base bimensuelle, de novembre à mars, et sur une base hebdomadaire le reste de l'année. Cela affectera la collecte des ordures ménagères qui passera de 43 à 26 collectes.

Une fois les collectes commencées, on tiendra des activités pédagogiques dans les écoles. La patrouille verte sera aussi mise à contribution.*

Rappelons que la collecte des matières organiques est rendue possible grâce à la construction de l'usine de biométhanisation à Varennes. Pilotée par la Société d'économie mixte de l'Est de la Couronne Sud (SÈMECS), cette usine traitera aussi les résidus domestiques des MRC Marguerite-D'Youville, Vallée-du-Richelieu et de Rouville. Outre les trois MRC, la SÈMECS est aussi composée de l'entreprise privée Biogaz EG, formée par Éthanol GreenField Québec et le Groupe Valorrr.

Les responsables du dossier croyaient au départ pouvoir démarrer les opérations de l'usine en 2017, mais le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement nécessaire aux travaux a été accordé plus tard qu'anticipé. En fait, annoncé en 2010, le projet devait initialement être complété en 2014. La création d'une société d'économie mixte avait retardé le projet. ■



L'Organibac. Photo: Denis Bélanger

Calendrier de distributions

Saint-Denis:
4 septembre

Saint-Charles:
5 septembre

Saint-Jean-Baptiste:
6 et 7 septembre

Saint-Antoine: 8 septembre

Saint-Marc: 11 septembre

Saint-Mathieu-de-Beloeil:
12 et 13 septembre

McMasterville:
14 au 16 septembre

Beloeil: 18 au 26 septembre

Otterburn Park:
27 au 29 septembre

Mont-Saint-Hilaire:
2 au 6 octobre

Saint-Basile-le-Grand:
30 octobre au 4 novembre